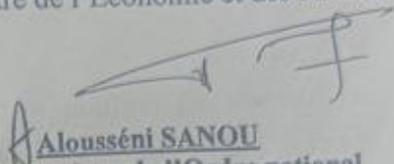


Musulmans (GSIM ou Jama'at Nusrat al-Islam Wal Muslimin) et de l'Etat Islamique au Grand Sahara inscrits sur la liste nationale est renouvelé pour une période de six (6) mois à compter du 09 mai 2025. »

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel et sur le site web du Ministère en charge des Finances.

Bamako, le 08 MAI 2025

Le ministre de l'Economie et des Finances


Alousséni SANOU
Commandeur de l'Ordre national

Ampliations :

- Original01
- PT-RM-CNT-CS-CC-HCC-CESEC.....06
- PRIM-Tous Ministères29
- Tous Gouverneurs de Région et du District de Bko..20
- Vérificateur Général01
- Toutes Directions et services rattachés MEF20
- Archives – MEF 02

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
DLTG - OK